

Simiane-Collongue le 6 novembre 2020,

Nos réf.: OG/CV/PB/04/11
Objet : Programme de restauration et d'Entretien
des Cours d'Eau du Bassin de l'Arc

**A l'attention des propriétaires des parcelles riveraines des cours d'eau
dont l'entretien est prévu durant la période hivernale 2020-2021**

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous informer de la mise en œuvre d'une nouvelle campagne d'entretien de nombreux secteurs du réseau hydrographique du bassin versant de l'Arc. L'objectif de ce programme est à la fois de conserver, valoriser les milieux aquatiques et de réduire le risque inondation.

Comme vous le savez, les travaux engagés sur les cours d'eau par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc sont complémentaires au devoir d'entretien des propriétaires riverains que vous êtes (article L215-14 du Code de l'environnement) et doivent respecter le cadre de l'intérêt général.

La participation financière des propriétaires riverains n'est toujours pas envisagée. Outre l'autofinancement assuré par le SABA, cette opération est soutenue financièrement par nos partenaires, le Département des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Sur la base d'un état des lieux prenant en compte l'état des milieux aquatiques, le niveau d'enjeu de protection des personnes et des biens, ainsi que le niveau de perturbations constaté, les cours d'eau ont été découpés en secteurs homogènes pour lesquels un objectif de gestion adapté a été déterminé. Les objectifs de gestion se traduisent par un niveau d'intervention, sachant que les travaux consistent essentiellement à évacuer les embâcles, travailler sur la végétation et sur certains atterrissements.

Ce programme a fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), en application de l'article L211-7 du code de l'environnement, validée par arrêté inter-préfectoral en date du 30 janvier 2018.

La présente campagne prévoit l'entretien de 8 secteurs de l'Arc et de 29 secteurs d'affluents, représentant un linéaire total de cours d'eau de 73 522 ml. 24 cours d'eau et 16 territoires communaux sont concernés.

La liste de ces secteurs est présentée au verso du présent courrier et un document comportant des précisions et les plans de localisation des secteurs visés, est consultable sur notre site www.saba-arc.fr.

Vous pourrez solliciter tout complément d'information par messagerie à l'adresse suivante : contact@saba-arc.fr, ou joindre mes services et laisser un message au 04 42 29 40 66.

Les interventions seront engagées dès le 30 novembre et devront être achevées au plus tard à la fin du mois d'avril. Nous ne sommes pas en capacité de vous communiquer un planning précis par secteur, car celui-ci est en cours d'élaboration par les trois entreprises mandatées pour l'exécution des prestations. Aussi, pour toute précision relative à la planification, je vous invite à contacter le technicien chargé du suivi de cette opération.


Le bois coupé ou extrait du lit reste votre propriété et il vous appartient de l'évacuer. Les opérateurs ont pour consigne de billonner les bois en longueur d'un mètre, puis de les mettre en tas. Si vous souhaitez que ces bois soient stockés en grande longueur, je vous demande de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible.

Enfin, ce courrier étant uniquement adressé aux propriétaires des parcelles concernées, je vous remercie de bien vouloir en informer vos éventuels locataires et vous invite à consulter régulièrement notre site où les futures campagnes d'intervention seront annoncées.

Les membres du comité syndical et moi-même vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette communication. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement

Olivier GUIROU,



Président du SABA

Communes concernées	Tronçons	Cours d'eau	Limites amont	Limites aval	Linéaires (m)	Types
Cours Principal					13517 ml	
Trets	A11	Arc	Confluence avec le Vallat des Très Cabrès	Confluence avec le ruisseau de Grenouillet	2872	ZEC
Peynier Rousset	A12	Arc	Confluence avec le ruisseau de Grenouillet	Pont de la D56b	3021	ZEC
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16'	Arc	Confluence avec Grand Vallat de Fuveau	Amont de la confluence avec ruisseau St Jean	623	IZU
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16"	Arc	Amont de la confluence avec ruisseau St Jean	Confluence avec Vallat de la Grande Bastide	934	VPN
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16	Arc	Confluence avec Vallat de la Grande Bastide	Pont du Bachasson CDn96	1491	IZU
Aix-en-Provence	A22	Arc	Pont de l'Arc - CDn8	Canalisation suspendue	1970	IZU
Aix-en-Provence	A25	Arc	Pont du chemin de fer	Dernière habitation RD, aval digue de l'olympé	1385	ZEC
Aix-en-Provence, Ventabren	A30	Arc	Prise d'eau du canal	Hameau Roquefavour	1221	VPN
Réseau des affluents de la Haute Vallée					30986 ml	
Pourcieux	2	Ruisseau des Avalanches	Château de Pourcieux	Arc	1288	IP
Pourcieux	2,1	Ruisseau des Avalanches	Lieu dit "Piscart	Château de Pourcieux	433	IZU
Pourrières Trets	6,2	Vallon de l'Aubanède	Galerie Lacombe, Canal	Route D6b (La scie à l'eau)	1995	IL
Trets	8	Ruisseau de Ste Catherine	Point 265	Arc	2281	IL
Trets	9	Ruisseau de L'Espase	Lieu dit "Ste Catherine"	Arc	1815	IL
Trets	11,3	Vallat de Bourdin	Lieu dit "la Font de Tuile"	Chemin de Bourdin	1856	IZU
Trets	12	Ruisseau de la Gardi	Pont de la D6	Arc	2308	IZU
Trets	14,9	Vallat du Bout de Nice	Amont du "Bout de Nice"	Confluence avec le vallat de la Tuillière	1438	IZU
Peynier	18	Ruisseau de l'Audiguier	Peynier : lieu dit "Le Cabaret"	Arc	2178	IZU
Peynier	20	Ruisseau de la Foux	Confluence Vt du Puits de l'Auris et Badarusse	Arc	2244	IZU
Peynier	20,1	Ruisseau de la Badarusse	Lieu dit "Ste Croix"	Confluence Vallat Puits de l'Auris	1940	IZU
Rousset	22	L'Aigue Vive	Confluence Ruisseau du Défend	Arc	2436	IZU
Châteauneuf-le-Rouge	25,4	Vallat de Fonjuane	Confluence Ruisseau des Bannettes	Confluence Ruisseau de la Gallinière	1042	IZU
Gréasque St Savournin	27,3	Le Grand Vallat de Fuveau	Hameau "L'Adresch et perrusson"	Pont de la D46a	2046	IZU
Fuveau	30	Vallat des Louvas	Pont de la Voie ferrée	Arc	1587	IZU
Meyreuil	32,3	Ruisseau de la Mole	Amont du quartier "la Mole"	Confluence Ruisseau de la Marine	2415	IZU
Fuveau, Meyreuil	32,4	Ruisseau de la Roquette	Chemin de Meyreuil à Fuveau	Confluence ruisseau la Mole	1684	IZU
Réseau des affluents du Pays d'Aix					29019 ml	
Aix-en-Provence	40,11	La Torse	D63c	Confluence Prignon	3812	IZU
Gardanne	44,4	Vallat de Cauvet / Les Molx	Plan d'Arles	Lycée, partie souterraine	2510	IZU
Aix-en-Provence	47	La Jouine	Confluence Petite Jouine / Grand Vallat	Confluence avec Arc	1369	IL
Cabriès	47,1'	Le Grand Vallat	D60	D9	1812	ZEC
Aix-en-Provence	47,10	La Petite Jouine	D9	Confluence avec le Grand Vallat	1112	IL
Aix-en-Provence	47,11	La Petite Jouine	Chemin de Saint-Hilaire	D9	2913	IZU
Aix-en-Provence	47,11	Ruisseau de Saint-Hilaire	Chemin de Saint-Hilaire	Confluence avec la Petite Jouine	1642	IP
Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air	47,12	La Petite Jouine	Vallon de l'Huguenot	Passage chemin de Saint Hilaire	2557	IP
Bouc-Bel-Air, Cabriès	47,16	Vallat de Rans	D6	Confluence avec Grand Vallat	3864	IZU
Bouc-Bel-Air	47,2	Vallat de Pibou	La Sèbe	Confluence Babol	2862	IZU
Bouc-Bel-Air	47,3	Vallat de Babol	Confluence Mourgues	Confluence Pibou	1385	IZU
Coudoux	51	Malvallat de Coudoux	Quartier Saint Hilaire, sous le canal	Confluence avec Arc	3181	IP

Nombre de secteurs : 37

Linéaire total : 73 522 ml

Légende :

IZU	Intervention type Zone Urbaine
IL	Intervention Linéaire
IP	Intervention Ponctuelle
ZEC	Intervention en Zone d'Expansion Stratégique
VPN	Valorisation du Patrimoine Naturel et des zones humides

Afin de correctement visualiser les limites de ces secteurs, consultez les plans sur le site www.saba-arc.fr